

## Tengu-ryu Hojutsu...

Un premier état des lieux : lentement mais sûrement!

Avec la journée du 2 juillet 2011 au dojo de Jacques à Revin s'achève la seconde saison d'entraînement au 3<sup>è</sup> domaine de compétence du Ryu pour la quinzaine de nos Yudanshas (dont une femme) qui, entre 1<sup>er</sup> et 4<sup>è</sup> Dan Tengu ont décidé d'ajouter cette orientation à leur conception de l'art martial. Ce travail s'effectue depuis deux ans, sans bruit, dans le plus grand sérieux, encadré par les Experts Alex Hauwaert et Jacques Faieff, que j'avais moi-même amenés à la découverte de ce domaine, et à sa maîtrise, domaine très fermé aux non membres des professions autorisées. Je les rejoins moi-même une fois par an pour assister aux progrès de tous, faire quelques mises au point et régulièrement "caler" ce travail dans ce que j'ai appelé les "Techniques Intégrées de Défense Personnelle" (T.I.D.P., ou I.S.P.D., pour "*Integrated System for Personal Defense*") du "Tengu Système".

Ce n'est pas parce que je désire que ce travail continue à se faire dans la plus grande discrétion (je ne désire absolument pas grossir les "troupes" ni, surtout, recruter de nouveaux membres au CRB-IT par ce biais. Encore moins diffuser hors de celui-ci. Soit dit en passant : sachez que les demandes ne manquent pas...) que je veux le tenir secret (et pourquoi donc, n'ai-je pas assez annoncé la couleur en posant les cadres du Tengu-ryu et, au-delà, l'horizon de Tengu-no-michi?).

Voici donc quelques points que ceux qui se posent quelques questions à ce sujet (chez nous et ailleurs...) doivent savoir :

\* ce travail avec arme de poing se fait avec des répliques de pistolet "Softair". Les modèles actuels sont des clones parfaits des armes réelles, jusqu'à leur poids, et permettent toutes manipulations et formes de tir avec billes. Parfaitement légal, donc. Attention cependant : il ne s'agit en aucun cas de modèles pour le "Paintball" (une pratique, également légale d'ailleurs, mais contre laquelle je m'élève, car on y banalise par jeu le fait de tirer l'un sur l'autre, mais ceci est un autre débat).

\* par contre, la maîtrise de l'arme, les manipulations, les cibles, les dynamiques du tir, la préparation mentale, le respect absolu des mesures de sécurité, etc..., sont des chapitres absolument identiques à ceux qui ont cours chez les professionnels. Quant à l'éthique, faut-il le rappeler, elle est celle du...Tengu-ryu! Sans appel ! Et je prétends même que cela est un plus par rapport à ce qui se fait trop souvent ailleurs. Et le moindre manquement dans l'une ou l'autre des exigences de cette ligne éthique serait un motif d'exclusion définitive aux cours.

\* on retrouve, sans surprise (c'est voulu !), la gestuelle générique du Kara-ho Tengu-ryu (main nue), développée dans mes ouvrages "*Tengu, ma voie martiale*" et, pour ce qui est de ce domaine spécifique, "*Tir d'action*". Il existe bien entendu un Buki-ho Tengu-no-kata avec arme de poing...Cependant, Kata comme exercices de tir se font évidemment en tenue "civile" et non en keikogi...

\* ces séances se font à huit clos, dans le cadre d'un dojo, et n'y ont accès que des ceintures noires du "Centre de Recherche Budo-Institut Tengu", que je connais personnellement car je les vois évoluer en stages Karatedo et/ou Kobudo depuis quelques années chez nous (ce qui exclut une ceinture noire s'affiliant au CRB-IT rien que dans ce but...), donc en qui j'ai confiance à priori, et que j'autorise sur leur demande motivée et accompagnée d'une déclaration sur l'honneur qui rejoint notre "Charte des Ceintures Noires".

\* pour les Sempai qui vont commencer la troisième année (et seulement pour eux), le travail avec passage au tir réel est à l'étude, avec de bonnes chances d'aboutir rapidement (en stand autorisé et sécurisé bien entendu, plus au dojo, et en conformité avec tous les textes règlementaires...).

\* il ne peut y avoir dans ces conditions aucune mauvaise interprétation ni intention cachée dans la pratique de notre Hojutsu : je voudrais simplement rappeler qu'un tel travail avec arme à feu existait au Japon dès l'apparition de telles armes, apportées par les Portugais au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Et que, notamment, les Samurais du clan Satsuma, dans le sud du pays, portaient (du moins pour ceux qui pouvaient se le permettre, une question de coût) le Daisho (les deux sabres) ET le pistolet à mèche (Tanzutsu, Kakae-zutsu, Tanju,...)... Le Tengu-ryu Hojutsu est donc un retour aux sources, simplement avec usage d'une arme contemporaine. Un ajout précieux à une Tradition que cette démarche contribue à faire survivre... Ce que veut d'ailleurs rappeler avec force le Buki-ho Tengu-no-kata à ceux qui ne l'auraient pas compris.

\* trois niveaux de qualification peuvent être délivrés (un règlement et un programme d'exigences précis existent, sur le modèle de ceux des 1er et 2<sup>e</sup> domaines de compétence du Ryu):

1) le 1er niveau de qualification (validation d'un 1er degré d'instruction) donne lieu à la délivrance du titre de *Shoshi* ("pratiquant initié").

2) le 2<sup>e</sup> niveau de qualification (validation d'un 2e degré d'instruction) donne lieu à la délivrance du titre de *Renshi* ("pratiquant confirmé").

3) le 3<sup>e</sup> niveau de qualification (validation d'un 3e degré d'instruction) donne lieu à la délivrance du titre de *Tashi* ("pratiquant expert").

Au-delà, il peut y avoir délivrance du titre ultime de *Kyoshi* (instructeur dans l'usage de l'arme de poing en Tengu-ryu).

A noter que l'octroi d'un titre en Tengu-ryu Hojutsu va, comme c'est le cas pour les autres domaines de compétence du Ryu, au-delà de la simple assimilation d'un registre technique. Les réponses à des tests de connaissance culturelle, portant sur l'histoire de l'arme et l'évolution des techniques du tir, ainsi que la liaison (transitions) entre les gestuelles main nue/main armée sont donc également pris en compte et notés par les instructeurs au cours de chaque séance de pratique. Ces résultats sont consignés par eux dans un carnet d'instruction et font partie de la synthèse finale pour l'attribution d'un titre.

Voici ce que je tenais à vous dire après ces deux premières années d'une expérience qui est en train de porter ses fruits... Personne ne doit oublier que pour vouloir ainsi rester dans l'entière dimension du Tengu-ryu, en apprécier toute la portée, ils sont quelques-uns déjà, Français et Belges, qui s'astreignent à un gros travail, en plus de tous les autres stages en Karatedo et Kobudo où vous les côtoyez (sans le savoir...) à Strasbourg ! Le prix à payer pour approcher du plus près possible, et en toute connaissance de cause, ma définition du "guerrier pacifique". J'en suis très heureux et, quand je les vois évoluer, très fier de ce qu'ils font.... Ils sont loin de démeriter et, pour certains d'entre eux, pourraient déjà s'aligner sans rougir avec certains "professionnels" (ce qui n'est évidemment pas le but recherché). Et tous sont, quelque part, ils sont des pionniers d'un nouveau concept d'art "martial" qui, j'en suis absolument certain, prendra une distance décisive par rapport à tous les autres. Ceci dit avec "délicatesse"... pour ne pas donner l'impression de manquer de respect envers les générations passées, dont nous avons évidemment appris beaucoup jusque-là.

La photo, prise lors d'un travail au dojo de Revin coaché par Jacques et Alex, représente un "drill d'urgence" sur très courte distance, ou Chikama-waza-uke, (corps à corps: "*Close Range Engagement*", ou "*Extreme Close Quarters Combat*") qui est, évidemment, une extrapolation de la même technique à main nue (ou plutôt une fusion entre une attitude de la Nouvelle Technique du Tir de Combat, pour l'arme, et une position du corps venue du Tengu chikama-uke). Polyvalence de la gestuelle.... On remarquera également la présence de la calligraphie de la main de O-Sensei Ogura ("*Main du diable, Coeur du Bouddha*"), auquel j'avais pu longuement exposer le sens de "mon" Hojutsu modernisé, ce concept étant aujourd'hui totalement irréalisable dans le Japon moderne en raison des lois prohibitives sur les armes à feu, avec tout juste encore le droit de faire feu avec une arquebuse modèle XVII<sup>e</sup> siècle lors de l'une ou l'autre démonstration festive avec un officiant en Hakama... La Tradition bloquée, pendule arrêtée !

Roland Habersetzer

